

Déclaration commune des pays participants de la COP27

Les gouvernements participant volontairement au Dialogue sur les forêts, l'agriculture et le commerce des produits de base (FACT) ont collaboré tout au long de l'année 2022 pour mettre en œuvre les actions de la feuille de route, orientés par la « Déclaration commune du Dialogue FACT : une voie à suivre commune », présentée à la COP26. La feuille de route d'actions est destinée à l'avancement des objectifs communs du Dialogue FACT, pour promouvoir le développement durable et le commerce, tout en protégeant les forêts et les autres écosystèmes critiques.

À travers la collaboration volontaire de plus de 28 pays, nous nous sommes engagés à réaliser ces objectifs. Nous sommes conscients que les pays ne sont pas tous tenus de participer à tous les aspects du dialogue, et ne sont pas tenus d'adopter la même approche. Cependant, pour assurer un avancement qui atteigne les objectifs du FACT, nous devons identifier les synergies et renforcer les points communs qui favorisent le commerce international et le développement durable, qui protège les forêts et d'autres écosystèmes essentiels, ce qui sera essentiel pour atteindre les objectifs de l'accord climatique de Paris et les objectifs de développement durable.

Nous reconnaissons qu'un esprit de collaboration, un dialogue et d'une coopération ouverts au sein du Dialogue FACT restent importants, et nous veillerons à ce que ceux-ci se poursuivent, notamment dans le contexte des multiples crises planétaires, dont le changement climatique, la perte de biodiversité, et l'insécurité alimentaire. Nous sommes conscients des défis posés par le devoir de remédier à ces crises multiples, et des pressions croissantes exercées sur les forêts par une production agricole non durable et d'autres formes de dégradation des terres, tout en protégeant les forêts et d'autres écosystèmes critiques.

Depuis la présentation de la feuille de route FACT, nous avons créé une base solide qui nous permettra de continuer à nous soutenir mutuellement pour apporter les changements nécessaires pour atteindre nos objectifs. L'objectif de cette année était de « démarrer », et de réaliser des progrès concrets au niveau des actions prioritaires de la feuille de route sur les quatre thèmes suivants : commerce et marchés, transparence et traçabilité, soutien aux petits exploitants, et recherche, développement et innovation. Malgré les défis que nous avons rencontrés, dans l'ensemble, nous avons réalisé des progrès importants sur plusieurs de ces thèmes, et nous remercions les co-présidents du Dialogue FACT pour leur rapport de mise à jour, qui est joint à cette déclaration commune.

Renforçant ces fondements solides, le Dialogue FACT réalisera l'avancement de la feuille de route sur les trois à cinq années à venir en fournissant aux gouvernements et aux parties prenantes clés une plateforme qui leur permettra de collaborer, de partager les bonnes pratiques et de développer des actions qui pourraient être liées aux politiques, aux approches volontaires, aux technologies et aux innovations visant à soutenir nos objectifs partagés.

Alors que l'année 2023 approche, nous assurerons l'avancement de nos travaux sur les quatre thèmes décrits ci-dessus. Nous établirons le FACT en tant que plateforme de collaboration dédiée au dialogue entre les pays, entre les experts et entre les autres parties prenantes, pour le partage d'informations et le transfert des connaissances. Nous réaliserons cela par :

- Continuer à fournir un forum important pour la collaboration entre les principaux pays producteurs et consommateurs, en reconnaissant la nécessité de participer de manière active, constructive et productive dans les domaines thématiques, afin d'obtenir de bons résultats et de développer une compréhension commune des attentes du marché, tout en renforçant l'engagement avec les parties prenantes de manière pertinente et participative.
- l'avancement des actions de la feuille de route FACT, pour soutenir la mise en œuvre avec des procédures, des buts et des objectifs futurs clairs et bien définis pour réaliser les objectives du Dialoque FACT.





Rapport de mise à jour des coprésidents de la COP27

Introduction

Le Dialogue FACT est actuellement co-présidé par les gouvernements de l'Indonésie et du Royaume-Uni, et convie 28 pays producteurs et consommateurs majeurs de produits agricoles et forestiers de base commercialisés à travers le monde, pour collectivement partager les bonnes pratiques et élaborer des actions qui pourraient être liées aux politiques, aux approches volontaires, aux technologies et aux innovations, pour protéger les forêts et les autres écosystèmes clés, tout en encourageant le développement et le commerce durable. La coprésidence du Dialogue FACT est actuellement assurée par les gouvernements de l'Indonésie et du Royaume-Uni.

Le Plan d'actions FACT a été présenté par le Premier ministre britannique et le Président indonésien au Sommet des dirigeants mondiaux sur les forêts et l'utilisation des terres de la COP26 (le 2 novembre 2021). Celui-ci comprend une déclaration commune et 14 actions réparties sur les quatre thèmes clés que sont le commerce et les marchés, la transparence et la traçabilité, le soutien aux petits exploitants, et la recherche, le développement et l'innovation. La déclaration, approuvée par 28 gouvernements, marque leur engagement à collaborer sur les prochaines années pour la protection des forêts et d'autres écosystèmes critiques, tout en encourageant le développement et le commerce durable.

En mars 2022, les hauts fonctionnaires membres des gouvernements FACT ont convenu de réaliser des progrès concrets sur ces quatre thèmes. Ils ont convenu de privilégier des actions particulières de la feuille de route, qui seront le fondement des progrès futurs, en constituant une base de données factuelle et une vision commune. Les priorités de 2022 étaient de commanditer des études, de réaliser des cartographies et d'approfondir les débats préliminaires. Un Forum Commerce et Marchés a été créé pour les débats techniques impliquant tous les participants FACT, avec une attention particulière portée sur le partage des points de vue et des enseignements tirés sur les perspectives de l'offre et de la demande, et afin d'encourager la collaboration. D'autres actions ont été menées par le biais de groupes d'action de taille plus restreinte des pays intéressés, bien que tous les pays ont été mis à jour.

Le présent Rapport des co-présidents du Dialogue FACT présente les progrès réalisés au cours de l'année 2022 au niveau de chaque domaine thématique et des priorités identifiées dans la feuille de route FACT.



Développement du commerce et des marchés

Les questions du commerce et des marchés (T&M, Trade and Market, en anglais) sont une partie importante du Dialogue FACT. Les pays participants se sont montrés ambitieux et ont convenu d'avancer de front sur les quatre actions T&M de la feuille de route. La collaboration à l'échelle mondial est cruciale, des mesures complémentaires relatives à la demande et à l'offre étant nécessaires pour concrétiser un commerce et des chaînes d'approvisionnement durables.

Le Forum Commerce et Marchés FACT a été établi au mois de mai 2022. Il propose une plateforme neutre de débats techniques entre les gouvernements des pays producteurs et consommateurs, dans le but de mieux saisir les points de vue de chacun et de converger vers des actions se renforçant mutuellement, qui stimulent la production et la consommation durables.

Certains participants du FACT ont également convenu de créer de petits groupes d'action spécifiques par pays, pour l'avancement des actions de la feuille de route relatives aux articles (iii) et (iv)¹ du T&M.Ces groupes d'action ont pour mission d'avancer sur ces questions cruciales et de soumettre leurs résultats au groupe élargi pour en débattre.

Les petits exploitants sont confrontés à des positions de négociation défavorables sur les marchés internationaux, et ne sont souvent pas en mesure de gagner leur vie par leur travail. Les caféiculteurs ne reçoivent généralement qu'un centime pour une tasse de café qui coûte 2,50 £.

¹ La feuille de route du dialogue FACT, lancée lors de la COP26 à Glasgow, fournit des détails sur chacun des groupes d'action et peut être consultée à l'adresse suivante : https://www.factdialogue.org/fact-roadmap.

Les peuples autochtones de 90 pays sont les gardiens d'environ 80 % de la biodiversité mondiale, et vivent sur des millions d'hectares de terres dans des pays couvrant la majeure partie des forêts tropicales menacées du monde.

Ces travaux ont aussi mis l'accent sur le rôle du FACT dans le contexte international élargi des efforts déployés pour améliorer la compréhension en trouvant un terrain d'entente sur la durabilité et le commerce. Pour orienter ces débats, un rapport a été fourni par la Coalition pour l'alimentation et l'utilisation des terres (FOLU, Food and Land Use Coalition, en anglais), qui examine la manière dont le FACT peut soutenir d'autres processus et d'autres forums qui abordent des questions semblables. Malgré le fait que tous les pays n'ont pas approuvé les recommandations et les résultats (comme il l'a été noté dans le rapport), il a été suggéré d'utiliser le rapport pour orienter les débats pour trouver des solutions possibles visant à transformer la situation. Le forum T&M approfondira ce point lors de sa prochaine réunion, prévue pour le début de l'année 2023, ainsi que d'autres sujets à aborder, soumis par les participants.

Groupe d'action commerce et marchés (iii) sur la production durable

Il existe un grand nombre d'initiatives et de normes qui ont des applications diverses en termes de portée et de contributions au marché. Une clarté et une vision commune au niveau de nos approches pour assurer une production durable des produits agricoles et forestiers pourra aider les pays producteurs et consommateurs à mettre en place des mécanismes efficaces pour soutenir une transition vers la production et le commerce de produits durables.

Le groupe d'action 3 T&M permet aux gouvernements de collaborer pour trouver un terrain d'entente

sur les facteurs essentiels de la production durable, qui est lié à la protection des forêts et des autres écosystèmes critiques, en s'appuyant sur l'expérience et les pratiques existantes. Lors de la première réunion du groupe de septembre 2022, les pays participants se sont rencontrés pour débattre de la manière dont ce travail pourra avancer.

Des experts indépendants se sont joints à la première partie de la réunion pour présenter un

aperçu sur les initiatives existantes en matière de production durable. Ceux-ci ont débattu de la manière dont le travail des gouvernements pour identifier la manière dont les principes communs de production durable pourraient aider les producteurs et les consommateurs à mettre en œuvre leurs stratégies et leurs mesures respectives. Ces débats pourraient constituer des documents de référence utiles pour les mécanismes de reconnaissance du marché en cours de discussion dans le groupe d'action 4. Le secteur privé et une initiative intergouvernementale ont également présenté le travail qu'ils effectuent dans ce domaine, travail qui pourrait être mis à profit par les pays.

Les pays du groupe d'action ont convenu de poursuivre le débat sur ce thème, notant qu'il n'existe aucun consensus clair sur sa portée. Ils ont estimé qu'il valait la peine de poursuivre les débats sur la portée des facteurs communs potentiels à prendre en compte, afin de comprendre où les approches des pays sont alignées ou divergentes, pour définir ce qui est essentiel pour la production durable. Le secrétariat élaborera les prochaines étapes proposées, pour examiner ce que le groupe d'action peut faire pour avancer ce travail.

Groupe d'action commerce et marchés (iv) sur la reconnaissance du marché

Le groupe d'action 4 se concentre sur les efforts que les pays pourraient déployer pour stimuler la production des produits de base, la consommation et le commerce équitable durables. En septembre 2022, le groupe d'action s'est réuni pour la première fois afin de débattre de ce qu'il souhaite achever dans ce domaine. Il s'est concentré sur les actions qui pourraient être examinées par les participants FACT pour promouvoir et encourager la production durable de produits de base et le commerce qui y est associé.

Un expert indépendant a rédigé une note de synthèse résumant les mesures prises par les pays producteurs et consommateurs, et proposant des idées sur les mesures que les pays pourraient prendre collectivement pour compléter ou renforcer leurs politiques et leurs approches. Ces idées comprennent : premièrement, un mécanisme d'approbation pour les produits de base durables (ce dernier pourrait évaluer les approches nationales de production durable par rapport à des exigences identiques ou différentes), deuxièmement, une approche commune des exigences en matière de rapports pour les entreprises, et troisièmement, la possibilité d'établir des partenariats visant à encourager la production durable.

Les pays participants ont débattu de ces idées, et des avantages et défis potentiels de celles-ci et d'autres approches. Ils ont convenu qu'il s'agit d'un domaine important du dialogue, qui se situe au cœur des actions prises par les producteurs et les consommateurs. Il est nécessaire d'approfondir ce travail, plus y compris d'une manière qui reconnaît les efforts des pays producteurs et qui soutient les petits exploitants agricoles. Aucun consensus n'a été atteint sur les prochaines étapes. Un examen plus poussé de ces approches et de leur utilisation potentielle pourrait s'avérer utile pour orienter les débats futurs.

Soutien aux petits exploitants

Les petits exploitants agricoles sont au cœur des objectifs du Dialogue FACT, et sont les agents indispensables du changement dans les paysages dans lesquels ils vivent et cultivent. Ils produisent une part importante de la production mondiale de nombreux produits agricoles de base clés, mais connaissent de nombreux défis liés à l'impact du changement climatique, à la sécurité et à la résilience de leurs moyens de subsistance, en raison de revenus insuffisants, et à des faibles productivité et capacités. Alors que les marchés adoptent peu à peu de meilleurs normes environnementales, les petits exploitants seront exposés à un sérieux risque d'exclusion s>ils ne parviennent pas à obtenir de l'aide pour respecter ces normes. Le travail qui pourra être effectué pour que les petits exploitants agricoles reçoivent un revenu décent pourra contribuer à la protection des forêts et d'autres écosystèmes clés, tout en favorisant le commerce et le développement durables.

L'objectif du groupe d'action petits exploitants, cofacilité par la Malaisie, est de soutenir le déploiement de pratiques efficaces qui améliorent les moyens de subsistance des agriculteurs en transition vers une production durable. Ceci est réalisé par le biais d'un meilleur accès au financement provenant de la mobilisation de ressources nationales, d'un cadre réglementaire national amélioré. et d'un financement plus important de la part des bailleurs et du secteur privé. Pour faire avancer ces travaux en 2022, les pays ont convenu de prioriser une cartographie² des dispositifs de soutien aux petits exploitants existants. Ceci a pour but de déterminer les facteurs clés de réussite qui permettent de surmonter les compromis habituels entre les résultats environnementaux et socioéconomiques, et reconnaître les lacunes et les opportunités afin d'étendre davantage les bonnes pratiques.

Cette cartographie servira de point de départ aux débats prévus en 2023, afin d'échanger les bonnes

Environ 2,5 milliards de personnes dans le monde dépendent de l'agriculture pour leurs moyens de subsistance, tandis que 1,6 milliard dépendent des forêts. Cependant, 70 % de la disparition des forêts tropicales est due à l'agriculture.

pratiques et d'identifier les approches efficaces permettant de déployer à plus grande échelle l'aide et le financement aux petits exploitants agricoles³. Celleci est centrée sur trois études de cas approfondies, au Brésil, au Ghana et en Indonésie. Elle tiendra également compte des approches utilisées dans d'autres pays producteurs et celles des programmes de bailleurs dans les pays consommateurs. Ces trois études de cas ont été sélectionnées pour illustrer la gamme d'activités à travers les principales zones géographiques et les principaux produits de base, qui constituent une large part des produits agricoles de base à risque pour les forêts, et où se retrouve une base importante de petits exploitants producteurs. Nous espérons ainsi tirer des enseignements qui pourront être appliqués dans des contextes similaires. Le rapport final devrait être disponible au début de Dannée 2023.

Les travaux sur les petits exploitants sorientent maintenant vers la mise en œuvre de l>action (ii) de la feuille de route, à savoir : échanger les bonnes pratiques et identifier les approches qui permettent de déployer à plus grande échelle l'aide et le financement aux petits exploitants agricoles. Les pays ont convenu d'élaborer un plan de mise en œuvre qui identifiera les opportunités et organiser des forums d'échange de bonnes pratiques tout au long de l'année 2023, en portant une attention particulière sur les thèmes clés des réformes des mesures politiques, du renforcement des capacités et de l'accès au financement. Les pays participants ont également débattu sur les modalités possibles d'engagement avec les parties prenantes, la liste des plateformes nationales et internationales existantes, avec lesquelles les pays FACT collaborent déjà. Le plan de mise en œuvre fournira des opportunités de collaboration avec ces acteurs, et veillera à ce que l'échange de bonnes pratiques apporte de nouvelles perspectives à l'ensemble des chaînes d'approvisionnement.

² Les pays participants du groupe d'action ont convenu de privilégier l'article de l'action de soutien aux petits exploitants (i), pour cartographier et recenser les programmes d'aide existants destinés aux petits exploitants, pour s'informer sur les diverses approches, évaluer leur impact sur les résultats en terme de durabilité, identifier les lacunes et commencer à travailler sur les opportunités de renforcement des initiatives nationales et internationales.

³ Les pays participants du groupe d'action démarreront les travaux de l'item Action (ii) au cours de l'année 2023, et pourront échanger les bonnes pratiques et identifier des approches efficaces pour augmenter l'assistance et les moyens financiers proposés aux petits exploitants agricoles (notamment grâce à des programmes de soutien nationaux, à des partenariats public-privé, au secteur privé, au secteur financier et à l'aide publique au développement (APDJ)). Il peut s'agir d'aide pour augmenter la productivité de manière durable, pour réduire la vulnérabilité et accroître la résilience face au changement climatique, aux crises économiques et à d'autres risques menaçant les moyens de subsistance.

Plus de 10 % des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris seraient réalisées si les pays respectaient leurs engagements par rapport à la Déclaration des leaders mondiaux de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres, par rapport au Dialogue FACT et par rapport à d'autres engagements internationaux.



Les systèmes, les politiques améliorées et les technologies qui facilitent la traçabilité et la transparence (T&T, Traceability and Transparency, en anglais), et qui nous aident à tenir nos engagements internationaux de développement. Ces systèmes et ces politiques sont également indispensables pour arrêter et inverser les pertes forestières d'ici 2030 et lutter contre le changement climatique. Ils accompagnent les efforts des gouvernements nationaux pour appliquer et faire respecter les lois qui encadrent la production et la consommation durables, et les efforts de renforcement de la responsabilité de la part des parties prenantes et de la société civile. Ces systèmes, ces politiques et ces technologies contribuent également à la confiance des investisseurs.

Sous l'égide des pays T&T co-facilitateurs, le Ghana et le Royaume-Uni, 12 autres pays ont décidé de participer à ce groupe d'action. Dans le cadre des actions de la feuille de route T&T, des études ont été commanditées pour évaluer l'état actuel de la traçabilité et de la transparence dans les forêts au niveau international, et au niveau des chaînes d'approvisionnement internationales des produits agricoles de base. Ceci comprendra l'identification d'exemples de bonnes pratiques, et la qualité et l'accessibilité des données relatives aux chaînes d'approvisionnement.

Ces études sont actuellement en cours, et prévoient une présentation des résultats aux pays lors de la réunion du groupe d'action T&T, début 2023. Les résultats seront utilisés pour contribuer à l'élaboration de recommandations, conformément à ce qui a été convenu dans le cadre de la feuille de route T&T. Ceci orientera les approches des gouvernements nationaux sur le partage et la

gestion des données sur la forêt, la production agricole et les chaînes d'approvisionnement des produits de base. Les travaux sur les orientations T&T débuteront en 2023. Ces recommandations encourageront un meilleur contrôle, des politiques améliorées, et une meilleure protection des forêts et d'autres écosystèmes critiques, protégeant les populations vulnérables, tout en tenant compte et tout en reconnaissant l'importance de l'engagement existant des gouvernements et des parties prenantes, des coûts, de la technologie, de l'interaction des systèmes et de l'accessibilité.

En septembre 2022, les pays ont débattu du plan de mise en œuvre T&T présenté par le secrétariat, qui établit les jalons et le calendrier de la mise en œuvre jusqu'en 2026. Le plan est maintenant approuvé et finalisé, et sera réexaminé régulièrement. Au cours du débat du mois de septembre, une proposition de développement de politiques pilotes permettant la réalisation de l'action (ii) de la feuille de route a fait l'objet d'un consensus général. L'objectif est d'entamer le processus de manifestation d'intérêt lors de la COP 27.

L'engagement des parties prenantes demeure une question prioritaire, qui est reconnue comme étant critique pour la bonne exécution de la feuille de route. Un débat mené sur ce thème en septembre, lors de la réunion du groupe d'action, a confirmé ce point, et a abouti au partage par des participants de leur expérience et de leur volonté de mobiliser les parties prenantes. Le secrétariat a mentionné le développement d'une stratégie FACT d'engagement des parties prenantes, qui devra être étudiée et alignée aux prochaines étapes du groupe d'action relatif à l'engagement des parties prenantes.



Les travaux de recherche, de développement et d'innovation (RDI, Research, Development and Innovation, en anglais) s'étendent à l'ensemble des quatre thèmes clés et domaines de travail connexes. Ils étaieront et orienteront la mise en œuvre de la feuille de route FACT sur les le développement du commerce et des marchés, le soutien aux petits exploitants et la traçabilité et la transparence. Au sein du FACT, le RDI facilitera le partage des idées, l'échange des bonnes pratiques en matière de collaboration scientifique, et proposera des actions innovantes que les pays pourront utiliser.

Ce groupe s'est immédiatement concentré sur la mise en œuvre à l'échelle nationale. Une approche inclusive et participative a été mise au point sous la supervision du Brésil, en sa qualité de pays facilitateur du RDI. Le processus de mise en œuvre a Les 28 pays qui soutiennent le Dialogue FACT représentent plus de 90 % des exportations mondiales d'huile de palme, et 44 % des émissions annuelles de dioxyde de carbone attribuables à la perte de couvert forestier.

commencé à mettre en place un important dialogue facilitant l'application des sciences au niveau politique. Ce dialogue, axé sur le niveau national, implique les parties prenantes, les organismes de recherche et les décideurs politiques pertinents. Un atelier se tiendra dès que possible, et réunira des organisations en vue d'élaborer la théorie du changement sur le volet RDI. L'aboutissement de ce processus contribuera au renforcement de la capacité des institutions nationales, et accompagnera les partenariats de recherche nationaux afin d'identifier, de disséminer et de déployer à grande échelle les bonnes pratiques auprès des agriculteurs, y compris par une coopération nord-sud, sud-sud et triangulaire. Il établira d'autre part les priorités de recherche FACT qui seront appliquées à chaque thèmes du FACT.

Un leadership expérimenté a été fourni par le nouveau secrétariat FACT, pour aider les participants dans l'élaboration des théories du changement. Ces travaux seront complétés début 2023 par une analyse documentaire actuellement en cours sur les bonnes pratiques des partenariats scientifiques, et d'autres ateliers. L'aboutissement de ce processus innovant sera présenté lors de la première réunion du groupe d'action RDI en 2023, pour une approbation finale et accord final sur les premières actions à mettre en œuvre.

Au sein du Dialogue FACT, le groupe d'action RDI ouvre la marche pour la participation des parties prenantes, et veille à l'intégration d'un processus participatif et consultatif pour l'établissement des collaborations de recherche. Ce faisant, le groupe de travail RDI cherche à s'assurer que les priorités, les besoins et les difficultés de l'ensemble des partenaires sont pris en compte de façon égale, que les parties prenantes soient engagées au niveau national, et à travailler pour atteindre des objectifs communs dans un esprit d'apprentissage fécond reposant sur une confiance, un respect et une responsabilité mutuels.



Engagement des parties prenantes

La participation des parties prenantes au Dialogue FACT constituera la pierre angulaire de la réussite de l'initiative, et sera la condition de la longévité de la plateforme. Les parties prenantes apportent une expertise technique, et enrichissent le forum d'une multiplicité de voix et de points de vue qui abordent les chaînes d'approvisionnement. Elles mettront en œuvre un grand nombre d'actions qui seront retenues dans les groupes de travail thématiques. Elles donnent de la crédibilité au processus, contribuent à la responsabilité et à la transparence, et appuient les messages et les résultats clés du FACT.

Un vaste processus de consultation des parties prenantes a été entrepris en 2021 sous la direction du Tropical Forest Alliance. En 2022, l'intégration des parties prenantes sur l'ensemble du Dialogue FACT a fait l'objet d'un travail soutenu.

L'implication des parties prenantes au sein du FACT peut prendre plusieurs formes. Elle peut se faire par le biais d'organisations communautaires nationales, notamment les agriculteurs, les peuples autochtones, le secteur privé, les experts techniques, et les groupes de réflexion internationaux. Elle peut comprendre une participation aux plateformes nationales et internationales existantes, des cours, des formations, une participation aux processus de prise de décision, et la création de partenariats et de collaborations avec d'autres initiatives internationales.

L'engagement solide des parties prenantes ouvre de nombreuses opportunités pour une meilleure compréhension des problèmes sociaux, économiques et environnementaux majeurs dans divers contextes et pour divers acteurs. Il offre la possibilité d'aligner les pratiques et les résultats du FACT aux attentes et aux besoins sociétaux, et d'améliorer les prises de décision et la responsabilité. Le travail sur l'engagement des parties prenantes sera approfondi au cours de l'année 2023, alors que le Dialogue FACT cherchera à instaurer une approche mondiale d'engagement des parties prenantes inclusive et participative, qui garantira l'inclusion des divers groupes, dont plusieurs sont généralement sous-représentés au niveau mondial, et portera une attention particulière sur ceux qui travaillent sur le terrain au niveau national.

Pour suivre les travaux du FACT, ou pour en savoir plus sur le processus de participation des parties prenantes du Dialogue FACT en 2023, abonnez-vous au bulletin d'information ici. Contact : secretariat@factdialogue.org













factdialogue.org

Le dialogue FACT est un processus de gouvernement à gouvernement, mené par les pays. Le présent rapport d'étape a été préparé par le CIFOR-ICRAF en tant que secrétariat du FACT, en consultation avec les pays participant au dialogue FACT et sous la direction des coprésidents du FACT.